

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE

PROJET D'APPUI A LA RELANCE
DE LA FILIERE CAFE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF AGRICULTURAL
DEVELOPMENT

SUPPORT PROJECT FOR THE REVIVAL
OF THE COFFEE SUB-SECTOR

DECISION N° 083/D/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM

*Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 du 31 mai 2021.*

**LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE
LA FILIERE CAFE
Autorité contractante**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021.
- Vu la décision N°00052/D/MINADER/CAB du 02 mars 2020 portant nomination des Coordonnateurs Nationaux de certains Projets et Programmes Opérationnels relevant du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.
- Vu l'arrêté N° 133/MINMAP du 22 avril 2020 portant création des commissions interne de passation des marchés auprès de certains projets au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
- Vu la Décision N° 016/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE du 19 juin 2020 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Projet d'Appui à la relance de la Filière Café;
- Vu le communiqué de Résultat N°0001/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2018 du 05 Juin 2021, portant attribution de la Lettre Commande objet l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 du 31 Mai 2021, relatif à la Réhabilitation de 05 parcs à bois et 02 champs semenciers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

-DECIDE-

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après sont déclarées adjudicataires des Lettres Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 du 31 mai 2021.



N° DU LOT	ENTREPRISE	ADRESSE
Lot 1	MTBO RECORD SERVICES SARL	B.P. :5253 Yaoundé Tél. :693 80 59 00/671 09 26 73
Lot 2	ETS URVAN AGRO	B.P. :5175 Yaoundé Tél. 693 75 85 82
Lot 3	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél. : 656 19 81 04/699 94 70 21
Lot 4	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél : 656 19 81 04/699 94 70 21

Nature de la Commande : Réhabilitation de 05 parcs à bois et 02 champs semenciers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE)

Montants des Lettres Commande :

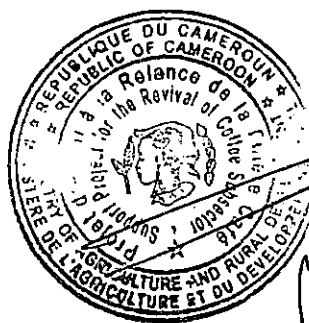
N° DU LOT	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT EN CHIFFRES	MONTANT EN LETTRES
Lot 1	MTBO RECORD SERVICES SARL	B.P. :5253 Yaoundé Tél. :693 80 59 00/671 09 26 73	42 999 250	Quarante-Deux Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Deux Cent Cinquante
Lot 2	ETS URVAN AGRO	B.P. :5175 Yaoundé : Tél. 693 75 85 82	34 999 950	Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante
Lot 3	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél. : 656 19 81 04/699 94 70 21	42 999 750	Quarante-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante
Lot 4	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél. : 656 19 81 04/699 94 70 21	28 999 500	Vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent

Délai de Livraison : Trente (30) jours pour les approvisionnements inclus dans les Quatre-vingt-dix (90) jours pour les opérations culturales.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 02 juillet 2021

LE COORDONATEUR NATIONAL



Raphaël Stanislas
Ingénieur du Génie Rural